

CHAPITRE II.

DE LA MISSION DES SEPT-ILES.

SOUS le nom des Sept-Iles est compris un pays de la côte du Nord, à plus de cent lieues de Québec, en descendant sur le fleuve de Saint-Laurent, où de fait l'on voit sept îles, qui ne sont composées que de rochers fort stériles et couverts seulement de méchants arbrisseaux. La plus grande n'a pas deux lieues de tour, et la plus près de la terre n'en est éloignée que d'une bonne lieue. Elles ne laissent pas pourtant d'être assez fameuses, à cause du concours des Sauvages, qui, après avoir chassé dans les forêts de la terre ferme, se rendent de temps en temps à une rivière assez voisine de ces îles, pour y trafiquer avec les Français que le commerce y attire.

C'est là proprement le pays des nations qu'on nomme Oumamiois, dont la langue tire son origine de celle des Sauvages de Tadoussac, quoiqu'elle ait beaucoup plus de mots et d'idiomes différents.

Ces Sauvages sont naturellement bons et fort traitables; ils témoignent des dispositions assez favorables au Christianisme, car pour avoir seulement entendu parler de la Foi par leurs voisins, ils désirent avec ardeur d'être instruits eux-mêmes et d'avoir au milieu d'eux quelqu'un de nos Pères.

Ils ne sont pas bien éloignés des Esquimaux, dont ceux qui les avoisinent du côté du midi ne sont